

## REGLEMENT GENERAL

Le triathlon de Saint-Mandrier sur Mer est organisé par « Six Fours Triathlon » avec le concours de la municipalité de saint mandrier.

Le dimanche 24 septembre 2023, triathlon format S à 15h,

Il est de la responsabilité du triathlète de prendre connaissance du règlement complet de la course et du programme

*Pas de bonnet de bain fourni pour la partie natation, chaque concurrent devra utiliser son bonnet personnel (OBLIGATOIRE)*

*L'utilisation de la ceinture porte-dossard est obligatoire (fourniture d'un seul dossard).*

**Article 1 : La réglementation sportive 2023 de la Fédération française de Triathlon s'applique pour cette compétition.**

**Article 1a** : L'épreuve est ouverte aux licenciés de la F.F.TRI et aux non licenciés.

Licence à la journée obligatoire pour les non licenciés FFTRI. (Licenciés FFN ou FFA ou FFC pour les relais) Pass compétition Sprint 5€, Relais 2€ par athlète.

Les licenciés des Fédérations suivantes : **Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Luxembourg, Angleterre, Suisse, Pays-Bas** devront obligatoirement présenter leurs licences de la saison en cours. Les athlètes devront toutefois prendre un pass compétition. **Ils sont exonérés du règlement du pass compétition.**

Les licenciés Triathlon des autres fédérations triathlon (USA Triathlon ) devront obligatoirement présenter leurs licences de la saison en cours. Les athlètes devront toutefois prendre un pass compétition et en effectuer le règlement auprès de l'organisateur

Épreuve ouverte de la catégorie cadets (né en 2006-2007), à la catégorie Master. Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans.

Départ à 15h pour l'individuel, 15h10 pour les relais.

**Article 2** : Le retrait des dossards aura lieu le dimanche 24/09/2023 de 12h45 à 14h place des résistants

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité, de la licence ou du certificat médical avec la mention « Triathlon en compétition » lors du retrait des dossards.

En cas de retrait groupé, les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne justifiant de son identité et de celle de chaque concurrent concerné.

**Article 3** : Lors de la saisie de son inscription le licencié FFTRI (ou d'une autre fédération pour le relais) devra télécharger sa licence et le non-licencié son certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an.

L'inscription est individuelle (ou par équipe de 2 ou de 3 pour le relais), elle est nominative.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

L'inscription se fait en ligne sur le site <https://timingzone.com/events> et clôture des inscriptions sans préavis.

Le nombre de participants est limité à 200 pour le format Sprint individuel, 10 pour le relais par équipe,

Tarifs : individuel licencié 35€ (+ frais de gestion internet)

Non licencié 35€ + pass compétition 5€ (+frais gestion internet)

Relais par équipe 50€ + pass compétition 2€ par non licencié (+frais de gestion internet)

**Article 4** : En cas d'annulation de l'épreuve les inscriptions seront remboursées (hors frais gestion internet) avec une retenue de 5€ pour frais logistiques.

**Dans le cas où un athlète inscrit ne participe pas à l'épreuve, aucun remboursement ne sera possible.**

**Article 5** : Si pour des raisons de sécurité, d'autorisations préfectorales ou indépendantes de la volonté de l'organisateur, le parcours devait être modifié, les concurrents devront se soumettre aux dernières dispositions mises en place.

**Article 6** : L'organisation a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la FFTRI, les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement. En cas de blessures, accidents, voire de décès d'un participant ou de dommage causé au matériel durant l'épreuve la responsabilité de l'organisateur ne pourrait être engagée d'aucune manière que ce soit.

**Article 7** : Drafting non autorisé. Les compétiteurs doivent respecter le code de la route. (Cf RG fédérale 2023), ne pas couper les virages et rouler le plus à droite possible de la voie de droite de la route.

**Article 8** : Le port du casque est obligatoire, jugulaire serrée depuis le départ vélo et jusqu'au retour à sa place dans le parc à vélo. Le dossard dans le dos doit être visible.

**Article 9** : Une équipe d'arbitres de la ligue PACA de Triathlon sera présente pour veiller au respect de la réglementation FFTRI 2023. Ses décisions seront sans appel. Les pénalités et sanctions sont celles édictées par le règlement de la FFTRI 2023.

**Article 10** : Le chronométrage se fera par puce électronique à rendre à l'arrivée. Tout triathlète abandonnant en cours d'épreuve devra restituer sa puce. La perte de la puce sera facturée 60€.

**Article 11** : Pas de ravitaillement sur le parcours velo  
Ravitaillement sur la course à pied et à l'arrivée

**Article 12** : Un pointage sera réalisé sur les parcours cycliste et course à pied.

**Article 13** : Pour les relais : Le passage de la puce électronique constitue le témoin du relais, les relayeurs devront se transmettre la puce au niveau de la zone de relais, dans le parc à vélo.

**Article 14** : Toute aide extérieure, physique et/ou matérielle, depuis le départ jusqu'à l'arrivée du concurrent, est interdite et disqualifiante.

**Article 15** : Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents lors du podium.

**Article 16** : Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images prises à l'occasion de leur participation à cette manifestation.

**Article 17** : Respect de l'environnement. L'organisation aménagera des zones de propreté sur les parcours et dans le parc. Les concurrents jetant leur matériel ou leurs déchets hors de ces zones seront sanctionnés par le corps arbitral.

**Article 18** : Concernant les règles sanitaires, l'organisation s'engage à respecter les règles en vigueur qui pourraient évoluer jusqu'à la date du triathlon. Chaque concurrent devra se conformer aux exigences sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve

L'organisation